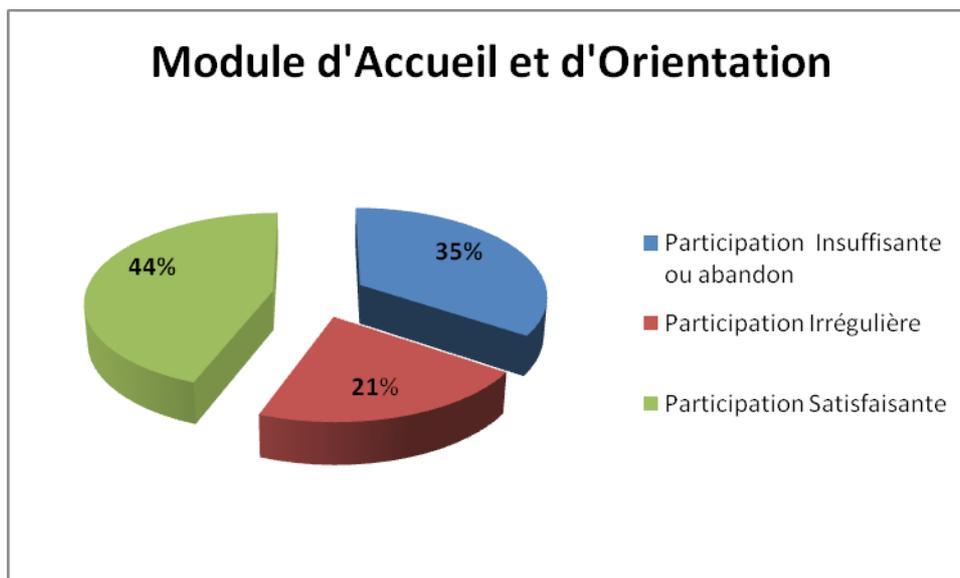


# Module d'Accueil et d'Orientation

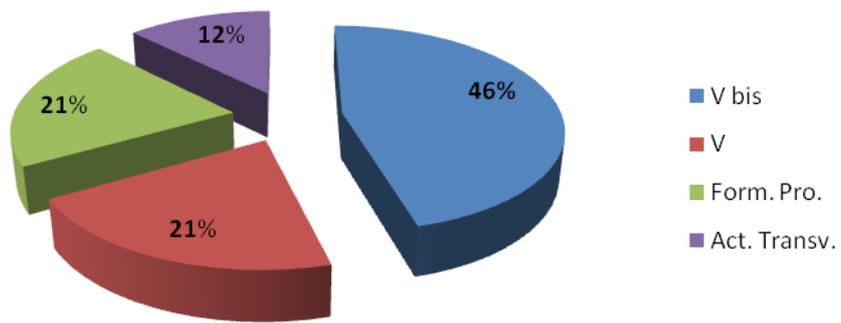
Avant toute entrée dans un cursus de formation, les détenus scolarisés, notamment en niveau Vbis et niveau V, expérimentent un module qui les accueille dès leur incarcération pendant 4 semaines pour :

- Éviter ou diminuer leur temps d'attente d'entrée dans une formation
- Offrir un enseignement aux personnes incarcérées moins de 2 ou 3 mois
- Estimer sa capacité à suivre des enseignements (séquence d'1H30)
- Reprendre des études dans un contexte collectif
- Stabiliser les groupes de formation

Renforcer le positionnement du dispositif de formation proposé par l'Éducation nationale parmi les autres activités pénitentiaires de l'établissement ( formation professionnelle ; Travail pénitentiaire ; activités sportives...)



## Poursuite de la formation à l'issue du M.A.O.



## Âge des participants

